

Projet filière zéro phyto

Déploiement de la filière zéro phyto Chanvre Nouvelle Aquitaine

La Filière Chanvre de Nouvelle Aquitaine entre dans sa deuxième phase de déploiement. Le modèle de production-transformation-consommation en circuits courts se consolide et s'ancre dans les territoires, en partenariat avec tous les acteurs locaux. La production sans produits phytosanitaires et sans engrais chimiques, réalisée selon la charte d'engagement des producteurs adhérents de Chanvre Nouvelle-Aquitaine, doit être consolidée par le développement de la valorisation des différents produits issus du chanvre. Le projet doit permettre de renforcer la valeur ajoutée pour les agriculteurs et plus largement pour les territoires.

Porteur de projet

Chanvre Nouvelle-Aquitaine

Partenaires

ALPA – Fédération des CIVAM en
Limousin

Localisation

Nouvelle Aquitaine

Durée

36 mois

Coût du projet

921 520,00 € dont 282 635,00 € de
subvention Ecophyto

Axe et action Ecophyto

Axe transversal – Thématique
prioritaire

Thématiques du projet :

Filière, chanvre, déploiement, zéro
pesticide, ancrage territorial

Contexte

La filière Chanvre de Nouvelle-Aquitaine s'est construite autour d'une charte d'engagement régionale, fédérant l'ensemble des acteurs, de l'amont à l'aval, autour de valeurs fortes. Concernant le volet agricole, les pratiques imposées à tous les producteurs adhérents, bio comme conventionnels, sont les suivantes : aucun produit phytosanitaire ; amendement uniquement organique ; rotation des cultures de 6 ans minimum ; utilisation très raisonnée de l'eau.

Les Agences de l'eau Adour Garonne et Loire Bretagne soutiennent la filière sur des projets de développement de la production, mais aussi d'ouverture des marchés, afin de favoriser la multiplication des hectares de culture de cette plante rustique et résistante, ne connaissant pas de ravageurs et dont le fort pouvoir de croissance lui permet d'étouffer les adventices.

La filière Chanvre de Nouvelle-Aquitaine travaille donc en priorité sur les zones de captages d'eau potable, les zones à enjeux eau, en lien avec les syndicats d'eau, les collectivités locales, les organismes agricoles. La démarche consiste à utiliser le chanvre

pour démontrer aux agriculteurs conventionnels que cultiver sans produits phytosanitaires est possible, à leur proposer une alternative à certaines pratiques actuelles et à considérer la valeur ajoutée d'une culture biologique. Le projet présenté à Ecophyto contribuera à consolider le modèle, asseoir son déploiement et innover pour élargir son assise. L'objectif transversal est celui d'une démultiplication des hectares de chanvre en qualité de culture à impact positif sur l'eau et les sols, mais également sur l'ancrage d'emplois et d'une économie performante, elle aussi à impact environnemental et social positif (réduction des transports de marchandises, diversification des sources de protéines, résilience des territoires, ...).

Objectifs

Les objectifs du projet sont de :

- ▶ consolider la maîtrise de la culture du chanvre en zéro phyto et donc son déploiement sur de nouvelles surfaces, notamment à enjeux eau,

- ▶ ouvrir de nouveaux marchés aux groupes chanvriers afin de consolider leurs activités et augmenter les surfaces,
- ▶ déployer la filière sur des départements encore peu investis,
- ▶ favoriser le transfert de connaissances et l'émergence de projets nouveaux,
- ▶ consolider le modèle de développement des chanvrières,
- ▶ professionnaliser les acteurs.

Résultats attendus

- ▶ maintien d'un IFT (Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires) bas (<0,2),
- ▶ augmentation des surfaces en chanvre dans l'ex-Limousin (>130 hectares),
- ▶ investissement collectif dans une/des unités de transformation du chanvre (graines et/ou paille),
- ▶ augmentation des ventes de paille de chanvre produite dans l'ex-Limousin,
- ▶ augmentation des ventes de graines de chanvre produites dans l'ex-Limousin,
- ▶ création d'une marque commune de commercialisation des produits.

Principales actions et productions prévues

Le projet se structure autour de 3 volets :

- ▶ consolidation de la filière chanvre en circuits courts régionale
- ▶ consolidation du modèle de chanvrière locale
- ▶ déploiement d'une filière chanvre circuits courts en ex-limousin

Les productions prévues sont :

- ▶ rapport d'essais du semis sous couvert
- ▶ rapport d'étude sur la mise en place d'une compensation carbone
- ▶ plan d'actions de développement des réseaux professionnels
- ▶ cartographie enrichie des points de distribution du chanvre alimentaire
- ▶ cartographie enrichie des professionnels du chanvre bâtiment
- ▶ rapport intermédiaire et final du projet,
- ▶ note synthèse de projet.



Action du plan Écophyto II+, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.